

Image not found or type unknown



Mettre de l'argent liquide en banque

Par **georges jaines**, le 31/12/2021 à 10:39

Bonjour

J'ai vendu ma maison à Dakar. Je suis rendu compte que le fruit de cette vente ne peut pas être viré de Dakar vers ma banque à Paris dû à leur réglementation. J'ai toutefois réussi à retirer 20.000€ en liquide dans leur agence à Paris. J'ai donc apporté cette somme avec les justificatifs de la vente de ma maison dans ma banque Crédit Lyonnais. Ils ont refusé de prendre l'argent sous prétexte qu'ils n'acceptent que les virements. Pensez vous qu'avec la Banque Postale ils me diront la même chose? Y a t il une réglementation bancaire valable pour toutes les banques en France spécifiant que tout argent en liquide n'est plus accepté?

Merci pour vos réponses

Par **Zénas Nomikos**, le 31/12/2021 à 15:40

Bonjour,

voici : <https://www.afub.org/>

Par **john12**, le 31/12/2021 à 19:06

Bonsoir,

Je crains que la Banque Postale vous fasse la même réponse.

En effet, en vertu des dispositions des articles L561-15-1 et R561-31-2 du code monétaire et financier, les banques doivent déclarer à TRACFIN les versements d'espèces sur un compte de dépôt d'un montant supérieur à 10000€ qui constituent des opérations présumées douteuses et que la banque doit refuser d'exécuter.

Voir à ce sujet : <https://www.economie.gouv.fr/tracfin/declarants>

Cordialement

Par **janus2fr**, le **31/12/2021** à **19:35**

Bonjour,

D'accord pour le signalement TRACFIN, mais la jurisprudence indique clairement que la banque doit accepter le dépôt.

Le problème se pose dans certaines agences qui n'ont pas de caisse. Elles refusent le liquide pour les particuliers (seuls les professionnels peuvent déposer avec une procédure spéciale, l'agence n'étant pas partie prenante de ces dépôts là).